

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Villeroy, tenue le lundi 3 novembre 2008, à 19 h 30, à la salle de l'école Centrale, 378, Principale.

Sont présents : Yvan Paquet, François Gingras, Lise Mélançon, Éric Chartier, Daniel Baker, conseillers formant quorum sous la présidence de Michel Poisson, maire.

Était également présente Angèle Germain, directrice générale/secrétaire-trésorière.

Tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration écrite de leurs intérêts pécuniaires.

08-11-135 INTERVERTIR LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Yvan Paquet
et appuyé par M. Daniel Baker

D'AUTORISER monsieur le Maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

08-11-136 ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Baker
et appuyé par M. Éric Chartier

D'ADOPTER l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

08-11-137 PROCÈS-VERBAL DU 6 OCTOBRE 2008

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2008, au moins 48 heures avant la tenue des présentes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Mélançon
et appuyé par M. Yvan Paquet

D'APPROUVER le procès-verbal du 6 octobre 2008 tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉCISION CPTAQ, DOSSIER M. JIMMY LAFLAMME

M. Laflamme a reçu l'autorisation de la CPTAQ pour l'exploitation d'une sablière sur une partie du lot 723-567. Dossier no 357074.

Arrivée de M. le conseiller Réjean Perron à 19h45.

08-11-138 MAINTIEN DU BUREAU DE POSTE

CONSIDÉRANT l'impossibilité de recevoir une aide financière du Député fédéral dans ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE Poste Canada a consenti une augmentation de compensation pour la location d'un bureau pour le service de la poste;

CONSIDÉRANT QUE ce montant sera de 170,\$ mensuellement, ce qui représente un manque de 55,\$ mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE les élus désirent le maintien d'un bureau de poste local, afin de desservir les résidents de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M Daniel Baker
et appuyé par Mme Lise Mélançon

DE PRÉSENTER la demande d'aide financière à la Corporation de Développement économique de Villeroy.

QUE cette demande représente un montant de 660,\$ pour l'année 2009.

QUE cette aide devra être seulement pour l'année 2009, ce qui permettra aux parties impliquées de trouver une solution permanente à cette problématique.

QUE la Corporation prendra entente avec les parties sur la façon de gérer cette aide.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

08-11-139

PAIEMENT FACTURE FORAGE MÉTROPOLITAIN

CONSIDÉRANT l'entente prise entre monsieur le Maire et monsieur Yvon Benoit de Forage Métropolitain;

CONSIDÉRANT QUE cette entente donne un crédit de 3 500 \$ (avant taxes), ce qui représente une facture totale de 4 200 \$(avant taxes) au lieu de 7 500 \$ (avant taxes) initialement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Réjean Perron
et appuyé par M. Yvan Paquet

D'ENTÉRINER l'entente dont monsieur le Maire a convenu avec Forage Métropolitain inc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

08-11-140

AMENDEMENT RÉOLUTION NO 08-10-131

CONSIDÉRANT la résolution no 08-10-131 adopté le 6 octobre 2008;

CONSIDÉRANT QU'il y a deux erreurs de description de lots.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Daniel Baker
et appuyé par M. François Gingras

QUE le numéro de lot au deuxième paragraphe qui se lit 7123-719-26P, soit remplacé par 723-719-26P.

QUE le numéro de lot au quatrième paragraphe qui se lit 723-592P, soit remplacé par 723-572P.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DU MAIRE

Conformément à l'article 955 du Code municipal, monsieur le Maire dépose le « Rapport du Maire ».

Il sera transmis à chaque adresse civique de la municipalité.

RAPPORT SEMESTRIEL ET ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES

Conformément à l'article 176.4 du Code municipal, la Directrice générale / Secrétaire-trésorière doit déposer deux états comparatifs.

Le premier compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et ceux de l'exercice précédent pour la période correspondante.

Le second compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant.

1-141

NOMINATION DU MAIRE-SUPPLÉANT

Il est proposé par M. François Gingras
et appuyé par M. Daniel Baker

DE NOMMER madame la conseillère Lise Mélançon, maire- suppléant pour la période du 1^{er} novembre 2008 au 31 octobre 2009.

QUE madame Lise Mélançon, aura l'autorisation de signer les effets bancaires en date du 1^{er} novembre 2008, en remplacement de monsieur le conseiller Daniel Baker.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1-142

RAPPORT ROUTE 4 COMTÉS

Il est proposé par M. Daniel Baker
et appuyé par Mme Lise Mélançon

D'ADOPTER le rapport des revenus et dépenses 2008 et des prévisions budgétaires 2009, pour la Route des 4 Comtés, tels que

présentés

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11-143

DEMANDE COOP.SDL DE VILLEROY

CONSIDÉRANT le projet pilote de Marché public de la Coopérative de Solidarité en Développement Local de Villeroy;

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser ce projet il serait avantageux que la Coopérative dispose de la Salle municipale pour la période entre mai et octobre 2009.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Chartier
et appuyé par M. Réjean Perron

DE DONNER l'exclusivité de l'utilisation de la Salle municipale à la Coopérative de Solidarité en Développement Local de Villeroy, pour la période des mois de mai au début d'octobre 2009.

QUE cette utilisation sera sans aucuns frais d'utilisation pour la période 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11-144

ACHAT COFFRET DE SÉCURITÉ

Il est proposé par M. Yvan Paquet
Et appuyé par M. François Gingras

D'AUTORISER l'achat au montant de 300, \$ d'un coffret de sécurité, qui sera installé au chalet des loisirs, pour utilisation par les organismes municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AVIS CONCERNANT UN PROJET D'EXPLOITATION D'UN CIRCUIT DE MOTOCROSS ET AUTRES

Une demande verbale a été présentée à monsieur le Maire concernant la possibilité d'implantation d'un circuit de motocross ou autres sur le lot 723-583-P.

Cette demande consistait à avoir un avis verbal de l'intérêt des élus à appuyer cette demande.

Selon les informations fournies, les élus ne sont pas favorables à une telle activité en raison de la circulation et du bruit que

cela occasionnerait.

Monsieur le Maire fera le suivi de ce dossier.

1-145 DEMANDE CLUB DE MOTONEIGE SEGNEURIE DE JOLY

Il est proposé par M. François Gingras
et appuyé par M. Réjean Perron

D'AUTORISER la circulation de motoneige le long de la Route Seigneuriale, sur une distance de 2,2 km.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Yvan Paquet, qu'un règlement autorisant la circulation de motoneige le long de la Route Seigneuriale sera adopté à une réunion ultérieure.

1-146 BRUNCH UNITÉ DOMRÉMY DE PLESSISVILLE

Il est proposé par M. Daniel Baker
et appuyé par M. Éric Chartier

D'AUTORISER l'achat de 2 billets au coût de 30, \$, au profit de l'Unité Domrémy de Plessisville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PARAINAGE PLACE AUX JEUNES

Nous ne donnons pas suite à cette demande.

1-147 HOAMMAGE À MME MARTINE GERVAIS CENTENAIRE

Il est proposé par M. Daniel Baker
et appuyé par Mme Lise Mélançon

D'AUTORISER monsieur le Maire à organiser une reconnaissance à Mme Gervais, pour souligner son centième anniversaire de naissance.

QU'un montant de 200,\$ soit octroyé pour cet évènement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1-148

FORMATION URBANISME

Il est proposé par M. Yvan Paquet
et appuyé par M. Éric Chartier

D'AUTORISER l'inscription de la directrice générale à une formation concernant Urbanisme: Règlement et procédure, au coût de 160, \$ (plus taxes).

DE délayer les coûts de déplacement et autres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION PAR LA MRC DE L'ERABLE DU RÈGLEMENT NO 294

En date du 8 octobre 2008, le règlement no 294, *Concernant la constitution d'un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, a été adopté par la MRC de l'Érable.

1-149

REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT VIVALO

Il est proposé par M. Daniel Baker
et appuyé par Mme Lise Mélançon

DE NOMMER monsieur le conseiller Éric Chartier représentant de la Municipalité de Villeroy pour assister au Conseil d'établissement de VIVALO.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1-150

AIDE AU CERCLE DES FERMIÈRES DE VILLEROY

Il est proposé par M. Yvan Paquet
Et appuyé par M. François Gingras

D'AUTORISER le versement d'une somme de 250, \$ au Cercle des Fermières de Villeroy, afin d'apporter une aide financière au paiement des assurances qu'elles doivent posséder.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AIDE À LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

Madame la conseillère Lise Mélançon s'informe s'il y a présentement une aide financière pour de nouvelles constructions résidentielles.

Présentement il n'y a aucune aide en ce sens. Ce dossier pourrait être discuté lors de la préparation des prévisions budgétaires 2009.

L-151 COMPTES

Il est proposé par Mme Lise Mélançon
et appuyé par M. Daniel Baker

D'ACCEPTER les comptes du mois d'octobre 2008, pour un montant de 52 477.60 \$ tel que présenté et payé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Je Angèle Germain, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les autorisations de dépenses ont été données et pour le paiement de ces comptes.

Angèle Germain

1-152 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

Il est proposé par M. Daniel Baker
et appuyé par M. Yvan Paquet

QUE la présente séance soit levée à 22 h 15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Michel Poisson
Maire

Angèle Germain
Directrice générale
Secrétaire-trésorière